



## Décision de radiodiffusion CRTC 2009-263-1

Voir aussi : 2009-263

Ottawa, le 22 juin 2009

**Cablevision TRP-SDM inc.**  
Trois-Pistoles (Québec)

*Demande 2009-0264-4, reçue le 3 février 2009*

### **Correction – Entreprise de distribution de radiocommunication par système de distribution multipoint (SDM) – modification de licence**

1. Par la présente, le Conseil corrige l'annexe de la version française de la décision de radiodiffusion CRTC 2009-263, 11 mai 2009, en remplaçant le nom Prise 23 par Prise 2.

Secrétaire général

*La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.*